

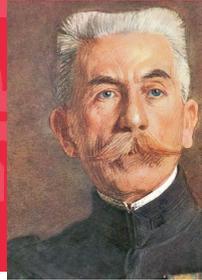


N° 59 - AVRIL 2022

BP 13851 - 54029 Nancy CEDEX
Tél. : 03 83 25 12 12 - www.lyautey.fr
ISSN : 0293 2482

Directeur de la publication : Claude Jamati

*“La joie de l’âme
est dans l’action”*



PRÉSENCE DE LYAUTEY

Bulletin d'information de la Fondation Lyautey et de l'Association Nationale Maréchal Lyautey

Les travaux de restauration à Thorey-Lyautey.....	2
DOSSIER :	
Lyautey et les Eaux et Forêts	
La réception à l'Académie d'Agriculture de France.....	3
Lyautey et l'hydraulique au Maroc..	4
Thorey, un paysage à soi et quelques autres arbres et parcs.....	6
Les brèves.....	



ÉDITO / Le mot du Président

Chers adhérents, soutiens et sympathisants.

Bonnes nouvelles : les travaux en cours s'achèvent, le Château et le parc rouvriront progressivement pour les visites, d'abord fin mai début juin pour les groupes et sur rendez-vous (*contact : claudejamati@yahoo.fr*), puis en juillet et août, du vendredi au lundi entre 14h et 18h.

Quant aux cérémonies, elles sont à nouveau programmées : à Paris le 11 mai à 11h devant la statue du Maréchal Lyautey Place Denys Cochin près des Invalides et en Lorraine le 10 juillet au Château de Thorey-Lyautey.

Bonne lecture de votre bulletin, dont le dossier est consacré à « Lyautey et les eaux et forêts ».

Claude Jamati - *claudejamati@yahoo.fr*

mercredi 11 mai 2022

Cérémonie d'hommage au Maréchal Lyautey et commémoration de son souvenir

Les cérémonies organisées par les gouvernements français et marocain pour le transfert des cendres du Maréchal Lyautey, depuis le mausolée de Rabat, où il reposait depuis 1935, sont initiées pour Paris le 22 avril 1961.

Leur point d'orgue est l'inhumation provisoire à l'Hôtel national des Invalides dans la crypte des gouverneurs de la cathédrale Saint-Louis avant que le tombeau du Maréchal ne trouve sa place dans la chapelle Saint-Augustin de l'église du Dôme le 10 mai 1963.

La Fondation Lyautey et l'Association nationale Maréchal Lyautey, qui ont pour mission de perpétuer la mémoire du Maréchal Lyautey et tout ce qu'il symbolise, ont choisi cette date pour, chaque année à Paris, rendre hommage au Maréchal et commémorer son souvenir.

Le déroulement envisagé pour cette cérémonie programmée le mercredi 11 mai 2022 est :

11 h 00 : cérémonie devant la statue du Maréchal Lyautey Place Denys Cochin Paris 7ème.

11 h 30 : dépôt de gerbes au pied du tombeau du Maréchal Lyautey sous le dôme des Invalides .

12 h 00 : coquetel dans la salle des Colonnes du gouverneur militaire des Invalides.

Nous invitons bien-sûr nos membres qui le peuvent à participer à cet hommage et à cette commémoration.

Lyautey le Marocain, le film

Réalisé par Zouhair Chebbale « Lyautey le marocain » est un documentaire coproduit par Real Productions et Vosges TV. Il a reçu le soutien financier du ministère des Armées, dans le cadre de sa politique de soutien à d'audiovisuel et passera sur France 3 le 12 mai 2022.

Ont contribué à ce bulletin : Claude Jamati, Général Paulus, Alain Vauthier, Daniel Lecomte, Cyril Remy (Agence d'architecture Mil lieux), Nadine Vivier (professeur des universités, présidente honoraire de l'Académie d'Agriculture de France), le Lieutenant-Colonel (R) Franck Galland, (expert Eau auprès du Ministère des Armées. Chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique. Président du cabinet d'ingénierie-conseil (ES)² et d'Aqua Sûreté), Jean-Pierre Arbey, Emmanuel Hecre (Référént Culture et Mémoires - Service action et ingénierie culturelles Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle), Docteur Jean-Marie Scotton (président de La Koumia), Fatima-Ezzahrae Touilila (doctorante) .



AU CHÂTEAU DE THOREY-LYAUTEY

Les travaux de restauration

Les travaux de restauration du château de Thorey n'ont pas été épargnés par les conséquences de la crise sanitaire qui bouleversent l'activité du bâtiment depuis plusieurs mois. Le début d'année a en effet été marqué par des difficultés d'approvisionnement en tuiles, mettant ainsi à l'arrêt l'avancement du chantier.

Les travaux de remplacement et de restauration des lucarnes de toiture n'ont pu reprendre qu'au début du mois de mars, au prix de lourds efforts d'organisation fournis par l'entreprise de charpente, elle-même confrontée à une planification de chantier perturbée par des difficultés d'approvisionnement et par un effectif malmené par la Covid.

Les lucarnes situées sur les toitures Nord et Est sont maintenant achevées, et les échafaudages ont pu basculer sur les façades situées sous la toiture d'ardoise orientée au Sud afin de débiter les travaux sur les lucarnes s'y trouvant. La restitution de celles-ci est en cours et devrait s'achever pour la fin du mois d'avril si le temps le permet.

Les travaux de charpente s'accompagnent du remplacement des menuiseries extérieures au niveau des combles et partiellement au premier niveau, ainsi que de la réfection à l'identique des joues et des voutes en plâtre des lucarnes remplacées. Il ne reste donc que 6 menuiseries à poser dans les lucarnes actuellement en cours de montage, et lorsque celles-ci seront posées, le plâtrier achèvera leur finition intérieure et procédera à la reprise ponctuelle des quelques ouvrages ayant subi les dommages du temps dans le salon marocain et dans le salon asiatique.

Cette reprise offre enfin une visibilité sur l'achèvement de cette tranche de travaux, et concrétise la proche réouverture au public des espaces d'exposition.

L'accès aux toitures par les échafaudages et leur déshabillage ponctuel, le démontage des lucarnes à remplacer mettent en évidence le mauvais état de ces ouvrages et l'urgence

de procéder à ces travaux de restauration pour garantir la pérennité de l'édifice et de ce qu'il contient.

Si la personne du Maréchal Lyautey est bien connue de tous, son château de Thorey, pourtant labellisé « Maison des Illustres » ne profite pas, à tort, de cette même notoriété.

Cette bâtisse est pourtant intimement liée à la personne et à la mémoire de Lyautey, et témoigne à de nombreux titres de cet indissociable lien.

D'abord par l'extraordinaire richesse du patrimoine qu'elle abrite: la bibliothèque et le bureau qui occupent une position centrale dans l'organisation des espaces du château, attestent de la profusion intellectuelle de celui qui fut élu à l'académie française en 1912. Les diverses salles ensuite, dont les salons marocains et indochinois en tête, dévoilent l'attachement culturel et la considération des territoires dans lesquels le Maréchal humaniste exerça la majorité de sa carrière militaire et diplomatique.

Mais c'est l'architecture elle-même qui révèle le lien étroit entre Lyautey et son château de Thorey car, par le choix des architectes Albert Laprade, urbaniste adjoint du Maréchal à la construction de la Ville de Casablanca, et Joachim Richard, architecte des palais du Maroc et de Madagascar à l'exposition coloniale de Marseille en 1922, le Maréchal Lyautey se positionna comme l'instigateur même de sa future demeure.

C'est pourtant sans influence mauresque apparente que le château de Thorey fut dessiné. Il s'inspire de celui d'un autre académicien, Prosper de Barante, qui abritait l'une des bibliothèques des plus riches de France. Il s'intègre avec harmonie dans le tissu bâti de ce petit village lorrain, y puisant toute sa légitimité à y figurer. Certains pourront y reconnaître le modus operandi de son propriétaire, à l'origine de l'aménagement des villes nouvelles de Rabat et Casablanca.

Ce château d'une discrète richesse et son magnifique parc qui s'ouvre sur la petite vallée du Brénon sont ainsi des témoins privilégiés de ce que fut la vie du bâtisseur Lyautey, et c'est naturellement que l'ensemble, dans lequel le Maréchal vécut les dix dernières années de sa vie, fut inscrit sur la liste des monuments historiques en 1980.

L'achèvement de cette première tranche de travaux représente donc une étape importante vers la restauration de ce patrimoine dont l'héritage ne s'arrête pas aux frontières lorraines.

C.R.

NOS PARTENAIRES



DOSSIER / Lyautey et les Eaux et Forêts

1 • La réception du Maréchal Lyautey à l'Académie d'Agriculture de France

Le Maréchal Lyautey est élu membre titulaire de l'Académie d'agriculture dans la section hors cadre le 14 mars 1923, après son élection à l'Académie française en 1920 et son élévation à la dignité de maréchal en 1921.

Alors que le président de l'Académie vante «son œuvre magnifique» dans le domaine agricole, Lyautey s'étonne : «Je suis techniquement aussi peu agriculteur que possible mais je crois de toute ma force à l'agriculture». Le choix de l'Académie ne s'explique pas seulement par le prestige du personnage mais aussi par l'importance qu'elle accorde à l'agriculture coloniale et par les échanges antérieurs avec le Résident sur l'extension de la culture du coton (1916), sur l'installation de colons ou l'appel à la main d'œuvre marocaine en 1915.

Dans un contexte de forte pression de l'opinion pour une colonisation agricole, Lyautey justifie sa conception en insistant sur trois points : une politique foncière fondée sur des droits précis, des encouragements à l'installation de colons et sa volonté de leur donner un enseignement.

La politique foncière : «la terre du Maroc n'est pas libre a priori» En Algérie dans les années 1840, l'administration française a considéré en l'absence de cadastre, que les terres de parcours des tribus étaient vacantes, elle les a attribuées aux colons. Au Maroc, Lyautey s'oppose à cette spoliation : «Nous avons trouvé dans la population paisible et spécialement agricole le premier et le plus efficace des concours. Nous n'avons pas pu songer un seul instant, et cela ne viendrait à la pensée de personnes, à exproprier brutalement de la terre qui leur appartient, car toute la terre est possédée, le nomadisme n'existant pas au Maroc, les gens qui se donnaient à nous et que nous avons tant intérêt à garder avec nous».

Pour la colonisation officielle, «Le domaine de l'État, gaspillé par les sultans, était extrêmement réduit. Il en résulte que les terres disponibles pour les colons et les Européens se sont trouvées rares».

Un dahir en 1914 interdit l'appropriation des terres collectives. Malgré tout, Lyautey qui se veut respectueux des Marocains essaie de les convaincre : «nous sommes déjà arrivés à leur faire comprendre que la véritable norme de la propriété est la propriété individuelle», ce qui semble à l'époque un impératif pour la modernisation. «Ainsi, à mesure que nous transformons les terres collectives d'une tribu en terres individuelles, comme nous accroissons la valeur du domaine de chaque membre de la tribu, nous demandons en retour une cession d'une partie de la terre

collective à l'État. Et c'est justement sur cette terre collective que nous créons des lots domaniaux pour en faire bénéficier la colonisation française.»

Un autre moyen de trouver des terres est de réformer les biens habous. Donnés par les fidèles à des confréries religieuses, ils sont inaliénables. Comme pour les terres collectives, Lyautey n'est pas intervenu lui-même, il a demandé aux notables marocains de les réorganiser. Les habous sont soustraits au régime de la mainmorte et mis en location. Enfin, pour consolider la colonisation privée (achats de terres vendues par des Marocains), Lyautey charge le service géographique de l'Armée de procéder à l'établissement du cadastre et il fait immatriculer les nouvelles propriétés foncières selon l'Act Torrens, ce qui sert de preuve concluante (dahir d'août 1913).

L'installation de colons : ceux-ci affluent de 1912 à 1914 car les prix des terres sont plus modestes qu'en Algérie. Soixante pour cent des colons viennent d'Afrique du Nord. L'afflux continue pendant la guerre car le Maroc manque de main d'œuvre pour fournir à la métropole des denrées alimentaires. «Veuillez remarquer que, depuis dix ans que nous sommes dans le Protectorat, dont cinq ans de guerre, nous y avons déjà plus de 1 000 colons français, établis sur plus de 400 000 hectares ; c'est bien quelque chose, et ces chiffres augmentent tous les jours».

La Résidence, par sa Direction de l'Agriculture, du commerce et de la colonisation, est très attentive à aider les colons. Elle encourage les grandes exploitations, elle accorde des prêts aux petits après avoir surveillé de près les candidatures (surtout pour le maraîchage, et en élevage où se pratiquent des baux à cheptel). Elle crée en 1923 des caisses de crédit mutuel. Pendant cette première décennie du protectorat c'est la céréaliculture qui est favorisée et depuis 1920 des semences sélectionnées sont distribuées par les sociétés de prévoyance. «À côté de ces colons, je compte essentiellement sur la population marocaine».

Former les agriculteurs : «il reste aux Marocains à recevoir l'enseignement technique de nos directions, de nos agents et l'enseignement plus efficace du Français agriculteur, s'associant à l'indigène, le faisant bénéficier de son expérience». Dans les premières années, la Direction de l'Agriculture fait peu appel à des agronomes, ce sont d'abord les gros colons qui occupent le devant de la scène. D'ailleurs, elle est dirigée depuis 1913 par François Malet, ingénieur agricole qui arrive au Maroc avec une expérience de colon en Algérie et Tunisie.

Le choix de l'Académie ne s'explique pas seulement par le prestige du personnage mais aussi par l'importance qu'elle accorde à l'agriculture coloniale et par les échanges antérieurs avec le Résident.

DOSSIER / Lyautey et les Eaux et Forêts**1 • La réception du Maréchal Lyautey à l'Académie d'Agriculture de France (suite)**

Lyautey fait surtout confiance à l'expérience pratique. «Ce sur quoi je compte le plus, je l'avoue, c'est sur l'enseignement de cet agriculteur venu de France bienveillant, bien élevé, généreux, ne prenant pas l'indigène à la gorge, comme un serf». Après la guerre, les ingénieurs agronomes prennent une place croissante, ils créent des fermes expérimentales, des champs d'essai, introduisent une agriculture basée sur l'irrigation. Lyautey fonde aussi les chambres d'agriculture (1923).

Le Maréchal a choisi dans son discours à l'Académie d'agriculture de France, de bien définir sa politique de la colonisation pour éviter les emballements de certains : respect des Marocains, accueil régulé de colons dans de bonnes conditions foncières et économiques, amélioration des infrastructures (cadastre, barrages, routes et hôpitaux) et de l'encadrement scientifique et institutionnel de l'agriculture. N.V.

Sources : *Discours de réception du Maréchal Lyautey, 5 décembre 1923. Compte-rendu de l'Académie d'agriculture, 1923, p.877-882. François Malet, L'économie marocaine avec Lyautey, de 1912 à 1925. Annales de l'Institut national agronomique, 1936, p. 5 à 57. Protectorat de la République française au Maroc, Direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation. Notice sur le protectorat français au Maroc, 1916, 80 pages.*

2 • Lyautey et l'hydraulique au Maroc

Avec un sens de la formule qu'on lui connaissait, Hubert Lyautey signifiait avec son «gouverner, c'est pleuvoir» que prévoir dans le Royaume chérifien passait inévitablement par la prise en compte des ressources en eau, en planifiant notamment la construction d'infrastructures hydrauliques, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Rien d'étonnant pour ce fils d'ingénieur de l'École nationale des ponts et chaussées ayant grandi dans une maison attenante à l'École nationale des eaux et forêts. Au Tonkin, puis à Madagascar, Lyautey a également été élève de Gallieni qui accordait beaucoup d'importance aux projets de développement et de santé publique, ayant compris mieux qu'un autre «la stratégie de la tâche d'huile» pour «gagner les cœurs et les âmes».

Au Maroc, la stratégie de pacification est ainsi passée par la construction d'infrastructures en eau, des projets forestiers ou d'hydraulique agricole, que mirent en œuvre des ingénieurs et techniciens du génie rural, venus de France à la demande expresse du Résident Général. Ce fût le cas de Paul Boudy, ingénieur agronome, diplômé de l'École nationale des eaux et forêts de Nancy, et détaché de son administration centrale sur demande de Lyautey, pour créer et diriger en 1912, le corps forestier marocain, ce jusqu'en 1940.

Parmi les services placés sous la direction du Commissaire Résident Général et traitant de questions hydrauliques, citons : le service de l'hydraulique agricole et celui de l'hydraulique industrielle qui répondent conjointement à la Direction générale des Travaux publics et à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, elle-même comprenant un service des eaux et forêts à part entière, dont Paul Boudy sera le chef.

Dans un bilan de dix années de protectorat, le Maréchal Lyautey déclare le 1er janvier 1922 qu'«il ne s'agit nullement de faire de l'occupation et de l'extension «pour le plaisir» ;

il ne s'agit nullement de nous implanter dans des Atlas rocheux, des sables stériles et des vallées improductives. Il s'agit simplement d'achever l'occupation du Maroc utile ..., de ces zones peuplées par ces groupements de dissidents actifs que la sécurité générale ne nous permet pas de négliger, de ces zones qui sont d'ailleurs les mêmes dont la possession est indispensable pour l'aménagement normal et l'outillage complet du Maroc économique à cause de ce qu'elles contiennent de ressources naturelles, forces hydrauliques, massifs forestiers, cheptel et pâturages».

À compter de 1912 et de la désignation d'Hubert Lyautey comme Premier Résident Général au Maroc, il a en effet été question d'utiliser les fleuves et les torrents pour l'hydraulique dans ce Maroc «utile», dont il faut tirer à plein le potentiel de développement.

En 1922, il était estimé que le Maroc, pour assurer sa mise en valeur définitive, se devait d'emprunter jusqu'à 1935 environ 1 200 millions de francs qui venaient s'ajouter au passif légué par l'ancien Maghzen (emprunts de 1904 et de 1910 pour 160 millions) et aux emprunts contractés par le Protectorat, en 1914 et 1918, pour réaliser un premier programme de travaux (soit 242 millions). Selon la même étude traitant du service de la dette, sur un total de 1 450 millions que le Protectorat avait déjà empruntés ou s'appropriait à emprunter sur la période 1922-1935, 90 millions l'ont été ou le seraient pour l'hydraulique, et 61 millions pour l'agriculture et les forêts ; soit un peu plus de 10% des montants.

Entre 1912 à 1922, sur les dix premières années du

“ On ne voit jamais trop grand quand il s'agit de fonder pour des siècles.

HUBERT LYAUTEY ”

DOSSIER / Lyautey et les Eaux et Forêts

2 • Lyautey et l'hydraulique au Maroc (suite)

Protectorat, ces prêts serviront ainsi à financer des projets d'irrigation agricole, ainsi que la construction d'adductions et de conduites d'eau potable vers des villes comme Azemmour, Casablanca, Kenitra, Marrakech, Mazagan, Mogador, Rabat et Séfrou. En 1922, en commémorant l'anniversaire des 10 ans du Protectorat, d'autres systèmes d'alimentation en eau potable étaient annoncés comme en voie de réalisation à Fès, Meknès, Oujda et Safi.

Par ailleurs, pour faire fonctionner usines et entreprises, le Maroc qui manque à l'époque de combustible, compte sur la «houille blanche», métaphore visant à illustrer la force des cours d'eau pour la production d'énergie.

Un syndicat pour l'inventaire et l'utilisation des ressources hydrauliques sera mis sur pieds par l'État chérifien, la compagnie des chemins de fer, divers groupements bancaires ou industriels et des spécialistes d'installations hydro-électriques. Un rapport sur les «Richesses hydrauliques du Maroc occidental» sera écrit en 1918 au Général Lyautey.

À partir de 1921, sur demande du Syndicat, les études d'une première usine hydro-électrique seront lancées, jetant ainsi les bases de la grande hydraulique marocaine qui aboutira à la construction d'ouvrages pour l'alimentation des villes en eau et en électricité, comme Sidi Saïd Maâchou sur l'Oum Er-Rbia en 1929 ; Oued Mellah sur le fleuve du même nom en 1931 ; de Ali Thelat sur l'oued Laou en 1934 ; tous ces barrages venant desservir les villes de Casablanca, Tetouan, Ceuta et Tanger. Enfin, pour terminer cet éclairage sur Lyautey et l'hydraulique,

comment ne pas évoquer la création du corps des officiers des affaires indigènes, au nombre de 194 en 1913. Ces officiers recevaient une solide formation linguistique en langues berbère et arabe, un bagage culturel sur l'histoire et la géographie du Maroc, ainsi qu'une culture technique avec des notions de génie rural, d'agriculture, d'exploitation minière et de gestion des eaux et forêts. Ceci leur permit d'ériger des barrages et de petits canaux d'irrigation, d'arrêter la déforestation et de reboiser, de gérer les droits d'accès à l'eau.

Ils furent aidés en cela par l'instauration d'un droit sur l'eau importé de France. Un dahir du 1er juillet 1914, soit deux ans seulement après l'instauration du protectorat français, jettera les bases d'une première loi sur l'eau au Maroc, qui sera complétée par les dahirs de 1919 et 1925, permettant d'intégrer toutes les eaux, quelle que soit leur forme, au domaine public hydraulique. En conséquence, les ressources en eau ne pourront dès lors faire l'objet d'une appropriation privative, à l'exception des eaux sur lesquelles des droits avaient été légalement acquis. F.G.

“ L'homme ne commande à la nature qu'en lui obéissant.
HUBERT LYAUTEY ”

Actualisation de notre fichier des membres

Les personnes ayant versé au moins 50 euros par an sont considérées comme membre de l'Association Nationale Maréchal Lyautey et à ce titre sont destinataires de nos bulletins « *Présence de Lyautey* ».

Jusqu'à fin 2019, il y avait parution d'un bulletin par an. La parution a repris début 2021 avec la parution de 3 bulletins annuels de 8 pages. Chaque bulletin contient un dossier spécial :

- Pour le bulletin n°56 de mars 2021, il s'agissait de l'hommage au Colonel Geoffroy qui par son action forte a notamment réussi d'abord à conserver puis ensuite à faire vivre pendant 40 ans le château où le Maréchal Lyautey a vécu entre son départ du Maroc en 1925 et son décès en 1934.
- Le dossier du bulletin n°57 de juillet 2021 fut consacré à « *Lyautey et l'aviation* ».
- Le dernier bulletin n°58, paru en novembre 2021 comportait un dossier « *Lyautey-De Gaulle* ».

L'envoi du bulletin et la qualité de membre de l'Association Nationale Maréchal Lyautey sont réservés aux personnes ayant versé un don annuel donnant droit à déduction fiscale. Notre bureau exécutif a décidé d'actualiser le fichier des membres. À cet effet, nous serions très honorés de vous retrouver parmi nos membres en participant généreusement à la restauration du château et la préservation de l'oeuvre immatérielle du Maréchal Lyautey.

Vous avez été très nombreux parmi les anciens membres à manifester votre fidélité. Le don moyen est de 100 euros. Par ailleurs plusieurs centaines de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre en 2021 et début 2022.

Nous espérons pouvoir compter sur la continuité de votre soutien. Outre l'encouragement qu'il constitue pour la pérennité de notre action, il est indispensable pour assurer les frais de fonctionnement du Château de Thorey-Lyautey, seuls les travaux bénéficiant à ce jour et au cas par cas de subventions de l'État et des collectivités locales. Vous pouvez compter de votre côté sur l'engagement fort de notre petite équipe.

DOSSIER / Lyautey et les Eaux et Forêts

3 • Thorey, un paysage à soi, et quelques autres arbres et parcs

Au retour du Maroc de Lyautey à l'automne 1925, les injonctions urbanistiques de l'ancien Résident général se muent en consignes d'un maréchal hobereau à son régisseur lorrain ; on lui prête alors un mot : « [...] je n'ai plus mon tas de sable. Alors je fais un parc¹ ».

C'est devant celui de son domaine de Thorey que Lyautey entend vivre et travailler : telle la ferme familiale devenue château (1922-1925) avec l'architecte Joaquim Richard, le parc primitif arboré, doté d'un étang, est agrandi, embelli ; Lyautey est ravi du « [...] parc transformé grâce au nettoyage et aux plantations [...] les bordures de fushia, les plantes grimpanes sur les treillis verts au pied de la maison épatantes** ».

C'est un aboutissement, celui d'un domaine, d'un paysage à soi : dans l'axe de son nouveau bureau s'ouvre au fond du parc une trouée sur le cours du Brénon et la hauteur du Salmon qui les domine - là Lyautey fera une promenade, des plantations, et, d'un banc tourné vers le domaine, un belvédère.

Dans le parc, aux éléments récupérés, telle la grille du portail principal, il agrège bancs, tables de jardin, corbeilles et vases aux anses en tête de bouc, en pierre artificielle, et installe pour l'agrément des ordonnances, un cours de tennis. Au milieu d'une ruralité toute lorraine, le parc-écrin où les invités sont photographiés avec le maître des lieux, se révèle décor des actualités traitant de Lyautey - les visites que lui font les sultans, l'ébranlement de son convoi mortuaire.

À Nancy on sait la maison natale de Lyautey à côté de l'École forestière. L'amitié de son père Just pour ses directeurs, Parade et Nanquette, facilite les déambulations au grand air de son lit d'enfant malade et immobilisé dans le parc de l'institution, ou l'autorise à « *accompagn[er] parfois, dans les grands breaks d'alors, en forêt de Haye²* » les élèves-ingénieurs. Oscillant d'un tempérament « *aussi peu agriculteur que possible³* » - contrairement à son cadet Raoul - à un affect qui, adolescent, le porte un temps « *à devenir forestier⁴* », c'est soldat qu'il saisit les portées économique et attractive de ces espaces naturels : cinquante ans après, sa Résidence marocaine débutant, il missionne deux anciens élèves de l'École, P. Boudy qui crée le service forestier du Protectorat (1912), et J. C. Forestier qui en projette les Espaces libres et Jardins publics (1913).

Ce goût a une genèse, le domaine maternel de Crévic, près de Lunéville. Si au début du second Empire, sa grand-mère Louise



Le capitaine Maurice Durosoy et Lyautey sur la hauteur du Salmon, devant le domaine du château de Thorey. c. 1933.

de Villemotte, veuve, doit vendre fermes, terres et « *50 hectares de bois contre Crévic** », elle reste à la tête d'une propriété dont le parc est un atout. L'espace, dessiné par son mari Gonzalve, a pour base les aménagements (c. 1825) de son père, Nicolas de La Lance - gendre du dernier fontainier de la Maison de Lorraine, et beau-frère de l'agronome Matthieu-de-Dombasle : un étang, un kiosque chinois, de faux rochers, des rocailles, une « *fausse ruine de Bellevue** » et, autre faste ducal venu d'Einville, les quatre statues des Saisons, l'agrémentent ; détail de ce raffinement, vers 1830 d'aucuns n'y viennent « *sans admirer les paons** ».

Du parc en 1865, Lyautey écrira : « *[a]près déjeuner, avant dîner, on se réunissait sous les trois vernis du Japon [...] on allait faire un tour de serre où on regardait mûrir le Frankenthal, raisin noir [...] des bords du Rhin [...] on admirait les plantes grasses, les cactus, les aloès** ».

L'attachement est sans nuances : malgré le « *cyclone de 1905 qui en a balayé les plus beaux arbres et y a fait des vides navrants** », il prend en septembre 1913 le parc de Crévic pour cadre d'une revue militaire médiatisée ; et sans perspective de reconstruction du château incendié quatre ans auparavant, il

avoue fin 1918 que s'il « *tien[t] tant à y planter à force c'est que les arbres sont longs à pousser et qu'on n'en a jamais trop** ».

Les autres souvenirs de famille⁵ témoignent des domaines francs-comtois des Lyautey, le Geneuille de leur arrière-grand-père Pierre Antoine, le Montrambert de leur grand-père Hubert, dont Lyautey aime aussi l'appartement parisien, rue de la Chaise : « *[o]n y était à la campagne. Du salon, les fenêtres ouvertes, au printemps, on ne voyait que des arbres** ». Viendra le domaine beauceron de Touchebredier - dont leur mère Laurence hérite, laissant à sa sœur Crévic et Thorey - où leur père retraité est « *heureux d'être le propriétaire de 120 hectares de bois [et] éprouv[e] un réel plaisir à s'en occuper** ».

Mais ce sont les forêts et les paysages administrés, malgaches (1897-1902), marocains (1912-1925), ou le parc de l'Exposition coloniale de Vincennes (1931), qui participent à l'image que Lyautey entend laisser, celle du « *bâtisseur* » qui ici « *a le goût des arbres, sans que jamais ils lui cachent la forêt⁶* ».

Reste enfin l'intimité de l'esthète qui en Egypte en 1895 évoque « *longeant le Nil, puis des jardins, des saules pleureurs comme à Crévic⁷* ». Derniers arbres - à Thorey au soir du 17 juillet 1934, son secrétaire évoque le dernier regard de son Patron sur son paysage : « *Après le dîner, longue conversation sur la terrasse devant le salon. Au premier plan, des parterres de roses, quatre statues, les « quatre saisons » de Guibal - seul vestige de Crévic - la pièce d'eau bordée de grands arbres, puis au loin, la prairie, fermée, à l'horizon, par des boqueteaux de chênes.⁸* » E.H.

Sauf mention contraire, *Archives nationales, 475 AP 243 ; **Archives privées. | 1. *Candide*, 21 mai 1931, p. 3 | 2. *Revue des Eaux et Forêts*, août 1930, p. 600 | 3. *Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France*, 5 décembre 1923, p. 879 | 4. *Revue des Eaux et Forêts*, août 1930, p. 600 | 5. *Maria Ménans, Souvenirs, Ornans*, 2007. *Mémoires de Blanche Ménans Baronne d'Aligny*, s. l., 2018 | 6. *Louis Barthou, La Bataille du Maroc*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1919, p. 67 | 7. *Lyautey, Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899)*, t. 1, Paris, Librairie Armand-Colin, 1920, p. 19 | 8. *Didier Madras, Dans l'ombre du maréchal Lyautey. Souvenirs (1921-1934)*, Rabat, éditions Félix Monchaux, 1953, p. 111 - Photographie Fondation Lyautey.

Préparation du futur de ce haut lieu historique et culturel lorrain

À l'initiative de Barbara Thirion, conseillère départementale de Meurthe et Moselle, l'association a rassemblé des élus et cadres du département pour une visite du Château de Thorey-Lyautey et du Parc, tous deux classés à l'inventaire des Monuments Historiques.

Le 23 février fut consacré au Château et le 24 février était dédié au Parc. Une quinzaine de personnes ont participé à chacun de ces échanges, entourées de plusieurs membres du bureau exécutif de la Fondation Lyautey : Alain Vauthier (vice-président) et le Général Olivier Paulus (vice-président), Claude Jamati (président) ainsi que Daniel Lecomte (architecte).

Après un exposé et un constat sur site de l'état des lieux, les échanges ont porté sur les projets en cours, l'organisation des visites qui reprennent progressivement et l'écriture d'un projet culturel autour de ce lieu patrimonial marqué par le maréchal Lyautey. Tout cela doit évidemment se mettre en place en lien avec le territoire (tourisme, éducation, sites remarquables voisins).

Concernant le Château, le pilotage et le financement par étapes des travaux en cours et futurs fut au centre des débats. Pour le Parc, après constat par les experts, la définition d'un plan d'action a été amorcée (priorité sera donnée aux nombreux arbres en mauvais état, et pour certains, dangereux).

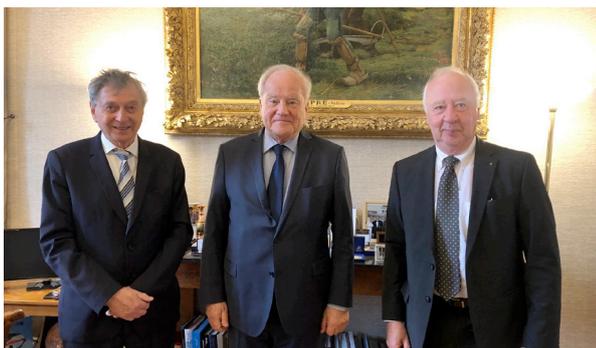
Entre les deux visites une réunion du bureau exécutif s'est tenue à Nancy.



Nouvelles de La Koumia

La Koumia, association reconnue d'utilité publique des anciens des Goums marocains et des Affaires Indigènes en France a vu, par arrêté du 4 mars 2022, son nouveau siège transféré à Saulxures-sur-Moselotte (Vosges), lieu où s'était tenue en octobre 2021 la dernière Assemblée Générale. À l'issue de celle-ci, le Conseil d'Administration a modifié la composition du bureau en élisant pour Président le Docteur Jean-Marie Scotton, et Vice-Présidents Martine Dubost et Louis-Jean Duclos.

Animée de la volonté de continuer à œuvrer pour cette mémoire, l'association sera présente le 8 mai prochain à la Croix des Moinats, pour un hommage devant le monument national inauguré le 13 juin 1954 par le Général Guillaume qui déclarait alors qu'«il rappellera aux passants l'épopée des Goums et les liens qui unissent les Français et les Marocains, liens que le Grand Lorrain, le Maréchal Lyautey dont la figure ne saurait être absente en ce jour, a si solidement tissés pour que là-bas comme ici, la France demeure grande et aimée». Le lendemain, Claude Jamati et Alain Vauthier ouvriront pour l'association, les portes du château de Thorey-Lyautey, ce haut lieu d'une histoire partagée avec les Goums.



Rencontre avec Christian Cambon, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées au Sénat le 15 mars.

Étaient présents Alain Vauthier et Claude Jamati.

L'Académie des sciences d'outre-mer fête en 2022, le centième anniversaire de sa fondation



Dans le cadre de son centenaire, l'Académie des sciences d'outre-mer (ASOM) a consacré, le 18 février 2022, une séance à Gabriel Hanotaux (1853-1944), son premier président, historien et d'homme politique.

Une place privilégiée a été accordée aux représentants des familles des principaux fondateurs de l'Association Nationale Maréchal Lyautey, dont fait partie Claude

Jamati, son président, en tant qu'arrière-petit-neveu du Maréchal Lyautey. Alain Vauthier et le Général Paulus (vice présidents) étaient également présents. Cette séance comportait notamment les interventions de :

Hubert Loiseleur des Longchamps, président de l'Académie pour 2022 et président du Comité du Centenaire ; **Pierre Gény**, Secrétaire perpétuel de l'ASOM ; **Philippe Zeller**, ancien ambassadeur et membre du conseil d'administration du Cercle France-Amériques ; **Dominique Barjot (ASOM)**, organisatrice de la séance.

L'ASOM décerne depuis 1934 un prix littéraire annuel, le prix maréchal Louis Hubert Lyautey. Ce prix, dont le Général Paulus fut lauréat en 2009, est destiné à récompenser un ouvrage traitant de l'Afrique du Nord, de l'Afrique subsaharienne ou de l'océan Indien. L'Association Nationale Maréchal Lyautey souhaite poursuivre ces relations fortes avec l'ASOM.

LECTURES

La nostalgie de l'honneur

Sur proposition de Guy Salteur de la Serraz, adhérent fidèle : «*La nostalgie de l'honneur*» dont l'auteur Jean-René Van der Plaetsen est le petit-fils du général Crépin, qui a servi le Maréchal Leclerc dans son épopée africaine et de guerre en Europe avec sa 2ème DB. Ce livre qui est toujours d'actualité a obtenu le prix Interallié au moment de sa parution. Alors que le cynisme et le scepticisme progressent chaque jour dans les esprits, il a semblé nécessaire à l'auteur du livre d'évoquer les hautes figures de quelques hommes qu'il a eu la chance de connaître et de côtoyer.

Édition Livre de Poche - 7,20 euros.



Charles de Foucauld

À l'occasion de la canonisation de Charles de Foucauld le 15 mai 2022, le Figaro Hors-Série publiera le jeudi 28 avril un numéro dédié à Charles de Foucauld de 164 pages contenant un portrait croisé de Charles de Foucauld et de Lyautey. Nous avons contribué d'une part en échangeant avec la journaliste sur les parcours communs de ces deux grandes figures (Saint-Cyr, cavalerie), leurs rencontres et leur vision de l'islam, et d'autre part en communiquant des documents photographiques venant de nos archives.

Figaro Hors-série, disponible en kiosque - 12,90 euros.



La maison de Charles de Foucauld à Béni-Abbès

Doctorante marocaine de l'université de Columbia de New-York



Fatima-Ezzahrae Touilila prépare une thèse à l'intersection de l'histoire et de la théorie politique à Columbia University à New York où elle examine notamment les sources des institutions du protectorat marocain dans la pensée lyautéenne. Son travail s'appuie sur les archives privées du Maréchal déposées aux Archives Nationales et sur les archives officielles du Ministère des Affaires Etrangères. Elle a visité le château Lyautey en Février dernier pour travailler sur les collections d'ouvrages du Maréchal encore intégralement conservées au sein de la très éclectique bibliothèque du château qui constitue une fenêtre sur l'orientalisme, l'ethnologie et l'anthropologie naissantes dans le laboratoire des sciences sociales que fut le Maghreb colonial et sur la pensée impériale au tournant du vingtième siècle.